



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2020





6



16



42

SOMMAIRE

- 4 **Éditorial du Président Jean-Michel DUPUIS**
- 6 **Interview du DG Damien VANDORPE**
- 8 **PÔLE SANTÉ TRAVAIL, partenaire privilégié des salariés des entreprises et de leurs collaborateurs**
- 16 **Le bilan d'une année pas comme les autres ...**
- 42 **Les enjeux de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, acteur de la santé globale**



Jean-Michel DUPUIS, Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL



“

PÔLE SANTÉ TRAVAIL,
acteur engagé dans la
santé au travail - et par
le travail - aujourd'hui...
et pour demain !

”

Dans un monde en pleine mutation, challengé par une crise sanitaire, des confinements sociaux à répétition et les « à-coups » de notre économie, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a maintenu le cap ! Bien plus encore, nos 600 collaborateurs, investis au service de la santé des entreprises et des salariés de notre région, ont fait preuve d'une mobilisation sans faille et d'innovation dans leur méthodes de travail pour poursuivre leur activité essentielle. La préservation de la santé des salariés est plus que jamais au cœur des préoccupations de notre société.

Nous avons su saisir cette opportunité pour rappeler notre rôle pivot d'accompagnement des entreprises dans la gestion de la santé et du bien-être de leurs collaborateurs. Conseils, gestion des risques, cellule d'écoute, dépistage et maintenant vaccination : PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est inscrit véritablement en partenaire stratégique de ses entreprises adhérentes.

Activités essentielles ou non, personnel de 1^{ère} ligne, télétravail imposé,... En un an, le monde du travail a connu une véritable révolution !

PÔLE SANTÉ TRAVAIL accompagne ces mutations, et s'est transformé en mode accéléré. Nouvelle organisation, renforcement de notre offre, digitalisation, stratégie RSE... nous écrivons, aux côtés de nos partenaires, un nouveau chapitre de la santé au travail.

Militant de la santé globale des salariés et de la prévention, PÔLE SANTÉ TRAVAIL se mobilisera également pour faire évoluer son expertise et pour s'adapter au nouveau contexte réglementaire issu de l'accord national interprofessionnel de décembre 2020 et du futur texte de loi à paraître avant la fin de l'année 2021. Il s'agira de contribuer activement au renfort de la prévention primaire en santé au travail.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord, depuis sa naissance en 2010, a toujours été un précurseur. Cette évolution réglementaire ne nous fait pas peur.

Je pense que notre Association est déjà en capacité de relever ces nombreux défis.

**Jean-Michel DUPUIS,
Président PÔLE SANTÉ
TRAVAIL Métropole Nord**



Damien VANDORPE, Directeur Général de PÔLE SANTÉ TRAVAIL



“

3 questions à Damien
VANDORPE
Directeur Général de
PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Métropole Nord.

”

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR PÔLE SANTÉ TRAVAIL AUJOURD'HUI ?

Les services de santé au travail ont été mis en évidence depuis l'épidémie de la Covid-19. PÔLE SANTÉ TRAVAIL, et ses **600 professionnels** au service de la santé des actifs en Hauts-de-France, a prouvé sa résilience et son adaptabilité. Riche de **70 ans d'expertise**, notre service de santé au travail a surtout démontré son rôle pivot – expert de l'état de santé des salariés et spécialiste du monde du travail – dans un monde où la santé et le bien-être se jouent au travail et par le travail.

Cette crise aura révélé nos capacités à évoluer et à progresser au moment de cette mutation majeure tant sur le plan de l'organisation des entreprises que sur celui de l'évolution constante de la réglementation. Notre défi est d'être prêt en permanence à nous adapter à ces fluctuations et à nous préparer aux enjeux de demain.

QUEL BILAN FAITES-VOUS DE CET EXERCICE 2020 ?

Cette année particulière aura fonctionné comme un accélérateur de notre transformation. Comme la plupart des entreprises, nous n'étions pas préparés à la COVID et à ses conséquences, ni à ses impacts sur le monde du travail. Pour autant, nos équipes ont réagi positivement, faisant preuve d'un réel engagement et d'une volonté d'être utiles. Dès la mise sous confinement du pays, en mars 2020, nous avons su être réactifs et nous avons investi pour déployer le télétravail auprès de nos 600 collaborateurs et la téléconsultation sécurisée à disposition de nos 200 professionnels de santé, au contact des 30 000 salariés suivis ayant bénéficié d'une téléconsultation en 2020 (sur 137 000 salariés accueillis en visite).

Une vraie révolution !

La crise a également mis un coup de projecteur sur la prévention primaire. Nous sommes passés de 2 000 opérations de conseil en entreprises entre mars et juin 2019, à 10 000 entre mars et juin 2020 ! Une preuve du poten-

tiel d'innovation, de réactivité et d'adaptation de nos équipes. Bien sûr, le travail à distance ne remplace pas la relation directe, dans les locaux des entreprises, entre nos préventeurs et les employeurs, ni dans nos 22 centres médicaux entre nos professionnels de santé et les salariés suivis.

Le télétravail est une modalité nouvelle qui peut, dans certains cas, compléter nos actions. Elle peut apporter, si nécessaire, une souplesse utile tant pour les entreprises que les salariés.

QUELLE VISION POUR PÔLE SANTÉ TRAVAIL DEMAIN ?

Nous avons beaucoup appris de cette période compliquée. La lutte contre la COVID-19 continue d'être notre priorité pour 2021. Nous poursuivons nos efforts pour en être un acteur de premier plan, aux côtés de nos adhérents et de leurs collaborateurs, en participant à l'effort de dépistage, et plus encore, en nous engageant pleinement dans la campagne de vaccination !

Nous avons également à cœur de poursuivre l'augmentation de nos actions de conseils auprès des entreprises, en mode partenarial. Nous nous efforçons de projeter ensemble PÔLE SANTÉ TRAVAIL dans le monde d'Après afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux, numériques, technologiques et sociétaux qui s'offrent à nous.

Demain, la santé globale des salariés sera plus que jamais une priorité, et nous en serons les promoteurs acharnés pour la préserver par une politique de valorisation de toutes les actions de prévention et de maîtrise des risques.



PÔLE SANTÉ TRAVAIL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES SALARIÉS DES ENTREPRISES ET DE LEURS COLLABORATEURS

*Au cœur de ses missions :
le conseil et l'accompagnement
des entreprises dans la
prévention des risques
professionnels, en assurant
notamment le suivi de santé
individuel des actifs, dans tous
les secteurs d'activités.*



CHIFFRES CLÉS



● **32 397** ENTREPRISES ADHÉRENTES
94% DE TPE/PME



● **483 250** SALARIÉS SUIVIS



● **612** PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU TRAVAIL



● **12** SECTEURS GÉOGRAPHIQUES
22 CENTRES DE SANTÉ AU TRAVAIL
129 CENTRES AU SEIN DE GRANDES ENTREPRISES

QUI SOMMES-NOUS ?

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, le partenaire santé des entreprises et de leurs collaborateurs

PÔLE SANTÉ TRAVAIL est un service de santé au travail agréé pour exercer ses missions de suivi de santé au travail sur son territoire de compétences.

Au cœur de ses missions : le conseil et l'accompagnement des entreprises dans la prévention des risques professionnels, en assurant notamment le suivi de santé individuel des salariés de toutes ses entreprises adhérentes.

UN SAVOIR-FAIRE RICHE DE 70 ANS D'EXPERTISE

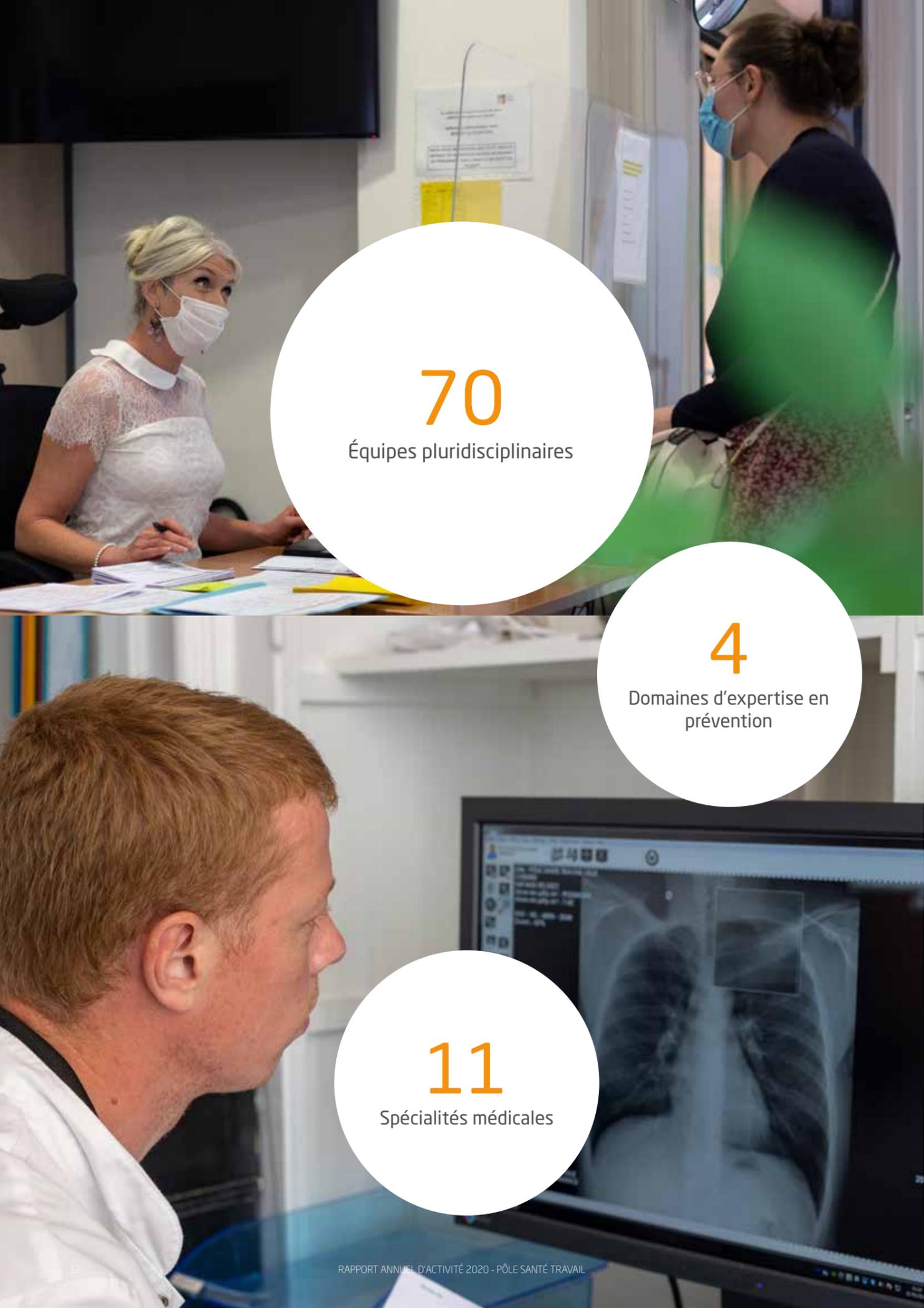
PÔLE SANTÉ TRAVAIL est l'acteur de référence d'une stratégie globale de suivi de santé :

- **Actions globales de prévention,**
- **Conseils sur la santé et la sécurité,**
- **Suivi de santé individuel,**
- **Indicateurs et traçabilité des expositions**

Interlocuteur privilégié des entreprises sur son territoire qui couvre l'Audomarois, les Flandres intérieures, la Métropole Lille-Roubaix-Tourcoing et le Douaisis.

LE 2^{ÈME} SERVICE DE SANTÉ DE FRANCE :

- **32 397** adhérents, tous secteurs confondus
- **94%** des entreprises adhérentes à PÔLE SANTÉ TRAVAIL emploient moins de 49 salariés (TPE/PME)
- **483 250** salariés suivis par les services PST soit 1/3 des actifs des Hauts-de-France
- **53%** des salariés suivis travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés
- **12** secteurs géographiques de Somain à Saint-Omer en passant par la MEL
- **22** centres de santé au travail.
- **129** centres au sein d'entreprises adhérentes
- **612** collaborateurs PÔLE SANTÉ TRAVAIL (dont 150 médecins du travail)



70
Équipes pluridisciplinaires

4
Domaines d'expertise en prévention

11
Spécialités médicales

MISSIONS

La santé au travail, seule discipline qui allie connaissance de l'état de santé du salarié et connaissance des situations de travail

Les professionnels des services de santé au travail sont les seuls qui combinent la connaissance du monde professionnel, des conditions de travail, des expositions aux risques et le suivi individuel de l'état de santé de chaque salarié.

Le conseil en prévention des risques est, désormais, partie intégrante de nos missions, en parallèle du suivi médical de chaque salarié, plus ancien (ex médecine du travail).

ACTEUR ENGAGÉ DANS LE SUIVI DE SANTÉ GLOBAL DES SALARIÉS

Dans le cadre de notre accompagnement, le médecin du travail, interlocuteur privilégié des employeurs, met au point une stratégie globale de Suivi de Santé selon l'entreprise, son secteur d'activité, les postes de travail et les salariés suivis. Il est aidé dans ses missions par une équipe pluridisciplinaire qu'il anime et coordonne pour mener des actions concrètes, sur le terrain de l'entreprise.

- **70** équipes pluridisciplinaires composées d'un médecin, d'un infirmier, d'une assistante d'équipe et d'un préventeur de proximité.
- **1** plateau de prévention composé d'ingénieurs exerçant

dans **4** domaines d'expertise en prévention : toxicologie, métrologie, ergonomie et épidémiologie.

- **2** cellules dédiées : prévention des addictions et maintien dans l'emploi
- **1** plateau des spécialités médicales fédérant **11** spécialités (cardiologie, neurologie, pneumologie, dermatologie, psychologie, etc.) et mobilisant un laboratoire d'analyses médicales externe.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

PÔLE SANTÉ TRAVAIL permet à toute entreprise de bénéficier d'un accompagnement privilégié, professionnel et de proximité pour préserver son capital santé et celui de ses salariés.

Au-delà de l'obligation légale pour les employeurs d'assurer la sécurité des salariés et de protéger leur santé en adhérant à un service de santé au travail, la question de la qualité de vie et de la santé des collaborateurs est aujourd'hui primordiale pour les entreprises.

La prévention des risques et le suivi de santé des salariés, facteur de motivation et au service de la performance, s'inscrivent au cœur de la stratégie des entreprises.

Nos équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL analysent les risques en entreprise, les nouvelles organisations, préconisent les bonnes pratiques et répondent concrètement aux attentes et besoins actuels des employeurs et de leurs collaborateurs.

612

COLLABORATEURS ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



150	MÉDECINS DU TRAVAIL
77	INFIRMIERS SANTÉ TRAVAIL
7	INFIRMIERS EXAMENS MÉDICAUX
70	CONSEILLERS EN PRÉVENTION (AST)
160	ASSISTANTS D'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
35	INTERVENANTS EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET ASSIMILÉS (ERGONOME, MÉTROLOGUE, TOXICOLOGUE, PSYCHOLOGUE...)
9	MÉDECINS SPÉCIALISTES
61	ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE SIÈGE
35	SUPPORT OPÉRATIONNEL
8	COLLABORATEURS PST FORMATION

LES COLLABORATEURS

Des professionnels de santé animés par une même vocation : préserver la santé des salariés des entreprises adhérentes

UNE ÉQUIPE LOCALE DE SANTÉ TRAVAIL ANIMÉE PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL

Le médecin du travail, anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire pour un suivi complet de santé des salariés et des entreprises. Ce travail d'équipe consiste à :

- **Conseiller l'employeur** sur l'ensemble des problématiques liées aux conditions de travail.
- **Informier et conseiller le salarié** sur les équipements de protection, la prévention.
- **Mener des actions en entreprise** pour améliorer les conditions de travail, agir en prévention de manière collective sur la santé des salariés.
- **Participer à l'évaluation des risques** dans le cadre de l'élaboration de la fiche d'entreprise et dans son action en milieu de travail.

- **Contribuer à la veille épidémiologique** en menant des études, des enquêtes, en contribuant à la recherche et en participant à la traçabilité des expositions professionnelles.

UN SUIVI DE SANTÉ ADAPTÉ ET PERSONNALISÉ POUR CHAQUE SALARIÉ SUIVI

Le médecin du travail **veille sur la santé des salariés des entreprises, de la TPE à la grande entreprise**, tous secteurs d'activité confondus. Il prête attention aux conditions d'hygiène au travail, aux risques de contagion et à l'état de santé des salariés.

Le médecin du travail élabore le curriculum laboris qui retrace le parcours professionnel de chaque salarié suivi.

Pour le constituer, il recherche pour chaque métier exercé par le salarié les différentes expositions possibles (risques physiques,

chimiques, biologiques, organisationnels, etc.).

Toutes les données seront ainsi tracées et conservées dans le dossier médical santé travail du salarié.

Le médecin du travail peut évaluer le risque encouru par le salarié pour sa santé aujourd'hui mais aussi pour demain. Ce document est confidentiel et ne peut, en aucun cas, être transmis à l'employeur.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose, en parallèle, d'un plateau de spécialités médicales fédérant 11 disciplines. Le salarié qui vient en visite en centre de santé au travail peut être de nouveau convoqué pour passer des examens complémentaires prescrits par le médecin du travail.

Ces examens complémentaires permettent d'éclairer le diagnostic du médecin du travail, complètent le dossier de suivi du salarié et alimentent le plan d'actions de prévention de son équipe locale santé travail.

LE BILAN D'UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES ...

*PÔLE SANTÉ TRAVAIL
en 2020 :*

*Plus que jamais aux côtés des
entreprises, et au service de la
santé des actifs des Hauts-de-
France.*



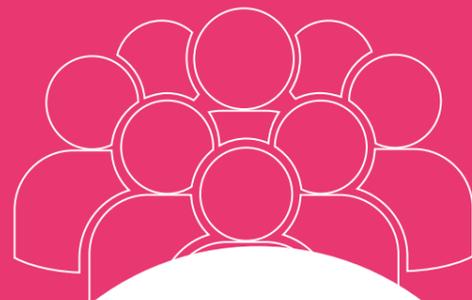
32 397

Entreprises adhérentes en 2020 soit
+1,9% en 1 an

Avec une augmentation notable de

4,4%

des TPE de 1 à 4
salariés entre 2019 et 2020



471 635

Salariés suivis

170 000

Consultations réalisées en 2020 dont :

65 501

Visites d'embauche

23 290

Visites périodiques



13 404

Conseils donnés



BILAN

Les chiffres-clés et enseignements 2020

ANNÉE 2020 : LES 5 POINTS CLÉS D'UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

1 Maintien du nombre des entreprises adhérentes

32 397 entreprises adhérentes en 2020 soit +1,9% en 1 an

Avec une augmentation majeure de 4,4% des TPE de 1 à 4 salariés entre 2019 et 2020

2 Maintien du nombre de salariés suivis

Le nombre de salariés suivis par les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL se maintient : 768 salariés suivis en plus en un an pour atteindre les 471 635 actifs.

3 Diminution du nombre de visites médicales à 170 000 compte-tenu des protocoles sanitaires

Ces visites ont été en partie téléconsultées pour compenser les

difficultés d'accueil en présentiel du premier semestre.

Parmi elles, on compte :

65 501 visites d'embauche et 23 290 visites périodiques.

4 Augmentation des actions sur le milieu de travail (AMT)

Le nombre d'actions a augmenté de 47,2% en un an du fait des actions spécifiques à la situation sanitaire.

34 716 actions sur le milieu de travail ont été réalisées en 2020 :

- Analyses / Études de poste 9 740
- Animation / Sensibilisation 978
- Conseil 13 404
- Fiches d'entreprise 4 921
- Métrologie 184
- Participation au CHSCT / CSE / CSSCT 2 292

- Projet de service 397
- Contacts adhérents déconfinement COVID 19 2 796

5 Augmentation des actions de conseil

L'augmentation des actions en milieu de travail s'est notamment concentrée sur des missions de conseil auprès des entreprises – conseils en organisation (flux, horaires, gestes barrières, distanciation, protections individuelles, télétravail, reprise en présentiel, etc...), conseils d'ordre social, conseils pour la mise en place d'un programme de prévention, contact adhérent dans le cadre du déconfinement. Cette activité de conseil a, au final, représenté près de 50% des AMT.

13 404 actions de conseil ont été réalisées en 2020 et 2 796 contacts adhérents dans le cadre du déconfinement.



.....
L'accompagnement de l'entreprise visait plusieurs objectifs :

- Favoriser le maillage et la coopération concrète entre les acteurs de PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord et les acteurs de l'entreprise.
- Piloter et faire coordonner le projet par un binôme central MDT/IPRP (Dr Bénédicte DOISE et Tommy DUBOIS)
- Accompagner la prise en charge des besoins spécifiques de prévention des risques professionnels identifiés par le diagnostic santé travail.
- Renforcer la préservation de la santé des salariés et l'amélioration des conditions de réalisation du travail.
- Construire et éprouver une méthodologie d'intervention globale prenant en compte les différents niveaux de prévention.
- Développer une culture de prévention intégrant les enjeux de santé au travail dans les différents projets de l'entreprise impactant les conditions de réalisation du travail.
- Intégrer la démarche proposée dans l'accord QVT, en cours de négociation, ainsi que dans le système de management de la santé et de la sécurité au travail de toute l'entreprise à l'échelon national.

.....
Ces actions ont permis de construire un diagnostic santé travail :

- **126** salariés reçus en visite par nos professionnels de santé
- **18** parfumeries visitées afin d'identifier les risques et les expositions professionnelles

Focus sur ...

... LE PLAN
 SANTÉ
 TRAVAIL DE
 NOCIBÉ

En collaboration
 avec PÔLE SANTÉ TRAVAIL

L'entreprise NOCIBÉ s'est inscrite dans un plan santé travail pour l'année 2020, afin de réduire le nombre d'accidents de travail, de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ainsi que les risques psychosociaux dans l'ensemble de ses magasins, au siège et en logistique.

NOCIBÉ a souhaité être accompagnée par PÔLE SANTÉ TRAVAIL sur la prévention des risques professionnels en lien avec le suivi de santé des salariés des établissements couverts par le territoire de notre service (**18 magasins, 17 médecins du travail et équipes**).

Notre accompagnement a visé à identifier les facteurs de contraintes dans le travail au sein des magasins, les mettre en discussion avec les représentants du personnel et ainsi les transformer en leviers d'amélioration à intégrer dans le cadre de projets de prévention à court et moyen terme.

Les équipes PÔLE SANTÉ TRAVAIL en 1^{ère} ligne de la crise COVID

Année 2020

COVID-19

« Dans le cadre de la pandémie COVID-19, les médecins et leurs équipes santé travail se sont mobilisés pour accompagner les entreprises : mise en place de protocole sanitaire, conduite à tenir pour les cas contacts ou les cas confirmés, clusters, questions sur le dépistage en entreprise. Je salue leur engagement et leur mobilisation sans faille qui ont permis de renforcer le rôle central et stratégique de notre service santé au travail, de développer la visibilité de nos missions et de nos actions et d'accélérer notre transformation ! »

Damien VANDORPE
Directeur Général



PÔLE SANTÉ TRAVAIL ET SON RÔLE PIVOT DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID

La crise COVID-19 a remis la sécurité et la santé des collaborateurs au cœur des préoccupations des entreprises. Plus que jamais, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL se sont mobilisées à leurs côtés en poursuivant leurs missions tout en élargissant leur périmètre d'action.

Pendant toute la durée de la crise, les experts de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont maintenu le suivi de santé individuel des salariés et les examens complémentaires réalisés. Nos centres de santé au travail sont restés ouverts pour accueillir les salariés sur rendez-vous dans le respect des règles sanitaires.

Le suivi a également été proposé en téléconsultation.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, en 1^{ère} ligne de la crise COVID

COVID-19

Dans ce contexte, nous avons rapidement adapté notre activité et notre offre de services :

- **POUR INFORMER ET SENSIBILISER LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS EN PARTAGEANT NOTRE EXPERTISE**

Afin d'apporter les clés pour comprendre l'épidémie, nos équipes ont développé de nombreux supports d'information et de sensibilisation à destination des employeurs et des salariés.

Véritables outils pédagogiques, ces guides visent notamment à améliorer les connaissances de chacun sur l'épidémie et à développer une culture de prévention partagée au sein de l'entreprise : sensibilisation et respect des gestes barrières, adaptation du travail, impacts psychologiques du confinement, risques liés à la sédentarité ...

Face à cette situation inédite, nos psychologues du travail ont

déployé un dispositif complet d'accompagnement à travers, notamment, une cellule de soutien psychologique, au service des salariés éprouvant des difficultés psychologiques et sociales liées au confinement ou à la reprise d'activité.

Nos équipes ont également contribué à l'élaboration de fiches métiers, publiées par le Ministère du travail afin de faciliter la reprise d'activité.

- **ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA MISE EN PLACE DE DÉMARCHES GLOBALES DE PRÉVENTION**

Face à une organisation du travail bouleversée, PÔLE SANTÉ TRAVAIL reste l'interlocuteur privilégié pour accompagner nos adhérents dans la mise en place de mesures de prévention adéquates, au plus près des réalités de terrain. Nos équipes pluridisciplinaires ont apporté des conseils sur les solutions techniques orga-

nisationnelles à mettre en place afin d'assurer la continuité d'activité, d'améliorer les conditions de travail et de garantir la protection collective :

- L'identification de nouveaux risques professionnels liés à la distanciation sociale ou encore au télétravail,
- La mise en place de nouvelles mesures organisationnelles visant à prévenir l'exposition aux risques professionnels (risques biologiques liés à la Covid-19 entre autres),
- L'élaboration de protocoles de nettoyage anti-covid,
- Les modalités de port des EPI (Équipement de Protection Individuelle) nécessaires,
- L'élaboration et la mise à jour des DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

ZOOM SUR

Les campagnes de dépistage TRA par PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Année 2020

En lien avec la stratégie du gouvernement visant à tester régulièrement afin d'isoler les cas de COVID-19, PÔLE SANTÉ TRAVAIL accompagne les entreprises en proposant des opérations de dépistage au plus près des salariés sur les critères suivants :

- Une circulation active du virus au sein de votre entreprise ou
- Une activité professionnelle qui ne peut se faire en télé-travail.

Le dépistage a été réalisé sur la base du volontariat, dans le respect du secret médical et réservé aux salariés asymptomatiques.



CHIFFRES CLÉS

125 391

Visites réalisées en présentiel



12 711

Visites par téléphone



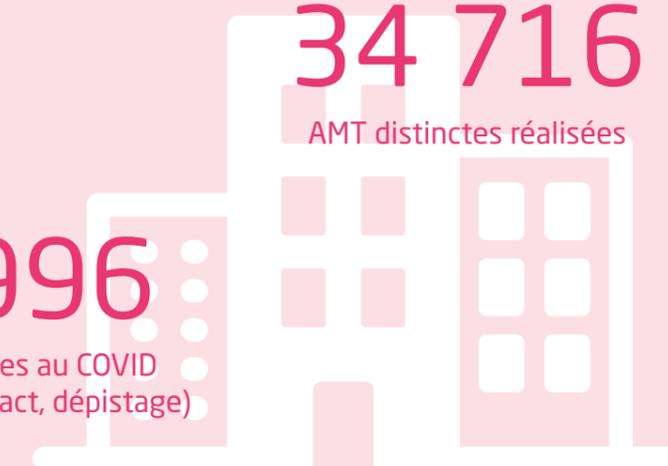
30 576

Téléconsultations



34 716

AMT distinctes réalisées



2 996

Actions liées au COVID
(conseil, contact, dépistage)



COMMUNICATION

La communication de PÔLE SANTÉ TRAVAIL tisse sa toile

Face à un protocole sanitaire en entreprise évoluant constamment, la communication PÔLE SANTÉ TRAVAIL à destination de ses collaborateurs et de ses adhérents joue un rôle essentiel. En mode agile, elle accompagne et sensibilise les entreprises et les collaborateurs au plus près de leurs réalités et des évolutions liées à la pandémie.

En 2020, 220 supports d'information et de communication ont été réalisés : un record !

LE SITE WEB PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Le site a été le point d'ancrage des informations diffusées aux entreprises avec la création d'une rubrique dédiée à la COVID-19.

Le site a regagné plus de 80% de visitorat. La moitié des pages vues concernaient une information sur la COVID.

599 226 visites en 2020

439 353 visiteurs uniques

834 587 pages vues

PÔLE SANTÉ TRAVAIL RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

PÔLE SANTÉ TRAVAIL est aujourd'hui présent sur Twitter, LinkedIn, YouTube, et depuis cette année sur Instagram

2 121 abonnés sur LinkedIn et un excellent taux d'engagement à **7%**

646 abonnés sur Twitter

409 abonnés sur YouTube et **35** vidéos postées

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

En mars 2020, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a lancé son compte Instagram via sa mascotte : Pôlette. Risques liés au bruit, risques chimiques, RPS (Risques Psycho-Sociaux) ou encore alcool au travail, les thématiques importantes de la santé au travail sont abordées de manière visuelle et pédagogique afin de faire passer efficacement les messages favorisant la prévention.

Plus de **50** publications ont déjà été mises en ligne.

LES WEBINAIRES ET CAMPAGNES DIGITALES

Le format webinar nous a permis de proposer, en 2020 :

16 actions en mode digital dont 10 à destination de nos publics externes.

5 campagnes digitales : 3 en interne pour maintenir le lien entre les équipes et 2 campagnes innovantes sur le principe de **web-série** « The Big Bang Covid ».



ERGONOMIE

235

Interventions

AMIANTE

43

Interventions

MÉTROLOGIE

63

Interventions

TOXICOLOGIE

242

Interventions

ÉPIDÉMIOLOGIE

18

Interventions

PRÉVENTION

La prévention, atout stratégique de la mission PÔLE SANTÉ TRAVAIL en 2020

La gestion de la crise sanitaire a nécessité une adaptation de la coopération des équipes santé travail avec le service prévention.

Tout d'abord, en renforçant la posture de conseil des équipes : *télétravail subi, évaluation des risques, plans de continuité pendant le confinement, plan de reprise d'activité, désinfection des surfaces, types de masques...*

Cette situation inédite amène à repenser les modes d'intervention des équipes santé travail : diffusion de messages de prévention contre le risque de contagion, appels et accompagnements des entreprises.

Des adaptations qui représentent une opportunité de penser « l'Après » en impulsant de nouvelles orientations en lien avec l'évolution de nos métiers.

Objectif : **renforcer l'accompagnement réactif tout en développant le conseil proactif** et ainsi privilégier la prévention primaire à l'échelle des orientations organisationnelles et managériales des entreprises.

LES NIVEAUX DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRÉVENTION PRIMAIRE (PRÉVENIR)

Agir sur les causes organisationnelles afin de supprimer ou réduire les risques liés aux situations de travail

PRÉVENTION SECONDAIRE (LIMITER)

Aider les salariés à développer des connaissances et des réponses pour mieux faire face aux situations à risques

PRÉVENTION TERTIAIRE (RÉPARER)

Réagir aux situations d'urgence en prenant en charge les salariés en souffrance





PRÉVENTION

Les projets du service Prévention

**UNE COLLABORATION AVEC
LES SSTI DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE :****Participation au groupe HARMONISATION ET CAPITALISATION D'INDICATEURS DE PRÉVENTION EN SANTÉ-TRAVAIL EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

Dans la perspective de la réforme du système santé-travail, plusieurs services de santé au travail ont souhaité développer une dynamique commune pour mieux appréhender la démarche d'évaluation des risques dans les TPE/PME et la mise en place de suivi de prévention.

Il s'agira d'élaborer une stratégie et des outils communs aux services et équipes de santé au travail d'évaluation des risques sur des entreprises ciblées.

L'outil d'évaluation des risques et d'aide au DUER (Document unique d'évaluation des risques) développé par le SIMUP d'Halluin sera proposé aux services de santé au travail de la région Hauts-de-France.

Dans un premier temps, il est proposé de s'intéresser aux risques dans les entreprises de coiffure, de soins de beauté et de l'imprimerie avec un focus sur le risque chimique.

Les indicateurs permettront d'évaluer les expositions et les mesures de prévention mises en œuvre dans les entreprises pour renforcer l'accompagnement des entreprises concernées.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, PILOTE DE L'ASSOCIATION TOXILIST

Fondée en 2019, l'Association TOXILIST, dont la présidence est assurée par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, est une Association régie par la loi de 1901. Elle regroupe des professionnels en santé au travail dont l'objectif est d'assurer le suivi et la surveillance de la santé des travailleurs et de promouvoir des actions de prévention.

L'Association TOXILIST a pour objet de regrouper, de gérer et de promouvoir des bases de don-

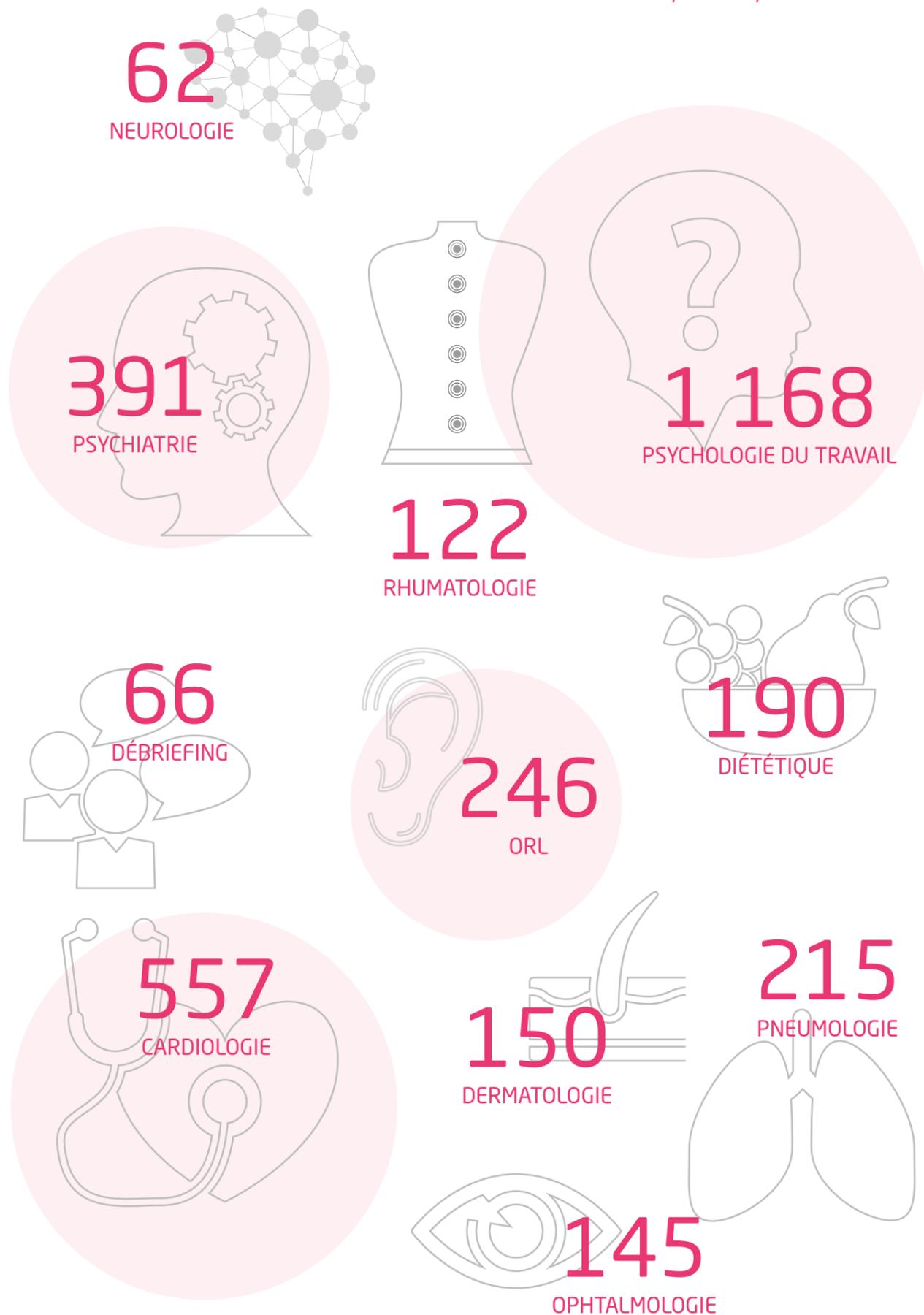
nées toxicologiques collaboratives et partagées en santé au travail, via notamment l'application TOXILIST.

Et son activité est en croissance constante !

Fin 2020, l'Association comptait **43** Services de Santé au Travail Interentreprises adhérents assurant le suivi de 5,7 millions de salariés et de 403 000 entreprises.

Vous pouvez retrouver l'Association Toxilist sur LinkedIn et le site www.toxilist.fr.

**TOXI**³**LIST**
Li



PÔLE MÉDICAL

Le bilan du pôle d'expertises médicales

L'organisation du pôle d'expertises médicales repose sur le plateau de spécialités médicales implanté sur 2 sites géographiques : rue Denis Godefroy à Lille et rue de la Fosse aux Chênes à Roubaix. Des conventions avec des médecins spécialistes libéraux permettent de limiter les contraintes pour les centres éloignés de la Métropole Européenne de Lille.

La réalisation d'examen complémentaires et de consultations spécialisées contribue au suivi de santé des salariés et est parfois nécessaire à la détermination de l'aptitude notamment pour les salariés en suivi individuel renforcé.

Ceux-ci sont essentiellement réalisés sur convocation ou à l'occasion même de la visite du salarié. Les Infirmières du plateau se déplacent également dans les entreprises, à la demande du Médecin du Travail, ainsi que dans les centres pour effectuer des prélèvements biologiques.

En 2020, le fonctionnement du plateau a été fortement impacté par la crise sanitaire, et notamment sa fermeture lors du 1^{er} confinement.

11 883 examens complémentaires ont été effectués sur le plateau, en entreprise ou dans les centres, et **6 905** salariés ont effectué au moins un examen complémentaire.

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉS :

- Radio
1 888
- BDV
821
- EFR
649
- Prises de sang
3 575
- Audio
3 111



ZOOM SUR

La cellule d'écoute Psycovid, par les psychologues du travail de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Année 2020



En 2020, l'activité des psychologues de PÔLE SANTÉ TRAVAIL a connu une modification importante avec la réalisation d'une partie de son activité habituelle en téléconsultation et la mise en place d'une cellule d'écoute à destination des salariés durant la période de la crise sanitaire. 164 consultations ont été réalisées par l'équipe dans le cadre de cette cellule spécifique (consultation d'étayage et de soutien avec prise en charge dans un délai de moins de 5 jours).

LE REGARD DE CLAUDIA OCULI, SYLVAIN BOSSU ET THIBAUT CARLIER, NOS PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL SUR CETTE ANNÉE

“

Depuis mars, nous vivons une situation inédite qui a bousculé les conditions de travail et le milieu professionnel. En imposant le recours au télétravail, souvent mis en place de manière précipitée, le premier confinement a entraîné un bouleversement dans l'organisation du travail. Avec un impact sur les

salariés, leur équilibre, la maîtrise de leur environnement et leur rapport aux autres. Très vite, chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, nous avons mis en place une cellule d'accompagnement : Psycovid. Intrusion du travail dans la sphère personnelle, missions aux contours mal définis, manque de reconnaissance perçu ou problèmes relationnels exacerbés par le télétravail, les salariés nous faisaient part de leurs difficultés à vivre cette situation inédite.

Pour autant, la cellule PsyCovid ne s'adressait pas uniquement aux salariés en télétravail. Notre mission était, avant tout, d'accompagner les salariés des secteurs « prioritaires », contraints de poursuivre leur activité sur le terrain : soignants, éducateurs, hôtesses de caisse, livreurs, agents de sécurité, etc. Bon nombre de ces salariés étaient, en effet, partagés entre la fierté de travailler et de se rendre utiles et l'angoisse (faible ou marquée) de la contamination et de ses conséquences.

En tant que psychologues du travail, nous restons à leur écoute, nous les aidons à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent et vivent. Nous sommes là pour les aider à se poser et à parler.

Nous n'intervenons pas seulement sur le champ individuel. Nous sommes aussi amenés à travailler la dimension collective du travail, qui aujourd'hui doit être repensée. Les employeurs doivent être attentifs au bien-être des salariés en favorisant le dialogue, et le rôle du manager est plus que jamais essentiel pour remobiliser ses collaborateurs, donner du sens à leurs actions, à leur travail et les aider à se projeter.

”

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Le bilan du pôle d'expertises transversales et sociales

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Année 2020

La cellule Maintien dans l'Emploi est animée par les Docteurs V. Buewaert, A. Leroy, A. Marquis, A. Moniez, et V. Monsterleet. Elle coordonne les actions des équipes locales qui ont totalisé **20 000** préconisations d'adaptation de poste pour limiter les risques de désinsertion professionnelle des salariés suivis.

Dans la cadre de l'aide à la constitution des dossiers de RQTH (Reconnaissance Travailleur Handicapé), **1 629** demandes ont été instruites et ont débouché sur **1 154** dossiers de demande RQTH, déposés à la MDPH.





FOCUS SUR PST FORMATION, L'EXPERT EN FORMATION ET PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Notre filiale, PST FORMATION, travaille en partenariat avec les petites, et moyennes et grandes entreprises, et associations de la région Hauts-de-France.

Doté d'une équipe de 11 formateurs diplômés, expérimentés et dynamiques, PST Formation propose des formations ciblées dans 8 grands domaines associant santé et sécurité au travail :

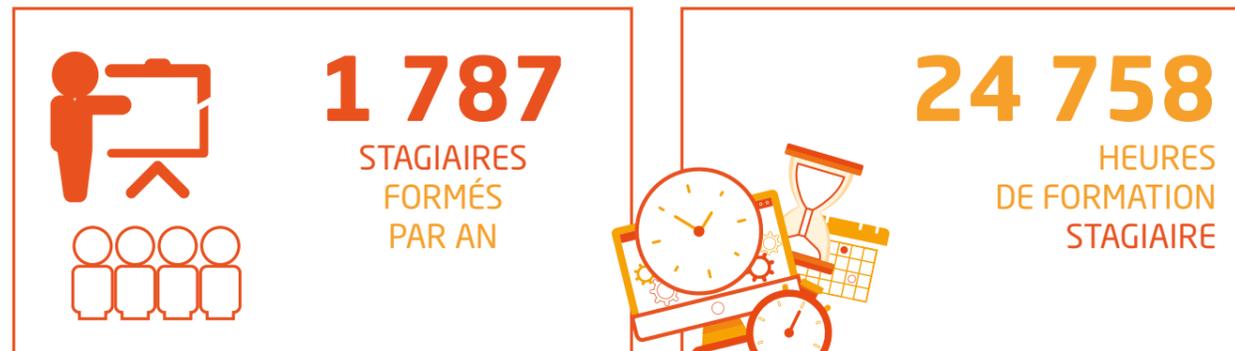
- Prévenir et secourir - SST
- Prévenir le mal de dos et les TMS
- Devenir acteur de prévention, secours-aide & soins à domicile
- Connaître et maîtriser le feu
- Optimiser la sécurité
- Conduire en sécurité
- Addictions : prévenir et agir
- Prévenir les risques psychosociaux

Chaque formation santé sécurité au travail est validée et/ou animée par un spécialiste, expert dans son métier : Infirmière du travail, kinésithérapeute, cardiologue, pompiers de Paris, chauffeur, médecin, psychologue psychothérapeute.

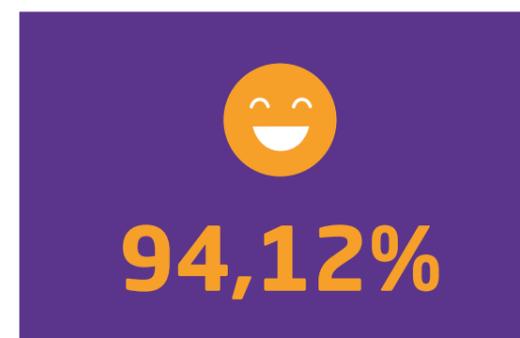


QUELQUES CHIFFRES ...

SUR L'ACTIVITÉ DE PST FORMATION



TAUX DE SATISFACTION



ÉVÉNEMENTS

VOEUX

Janvier

Janvier 2020

LES 10 ANS DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Cette année, à l'occasion des 10 ans de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, les animations ont été laissées à la main des équipes pour célébrer de manière festive et créative cet anniversaire.

Ce fut l'occasion aussi pour Louis-Marie HARDY de prononcer en chanson son dernier discours de Directeur Général. *Plus de 470 salariés étaient présents.*



FACEBOOK LIVE

Mars

Mars 2020

FACEBOOK LIVE EN RÉGION SUR LA COVID-19

Tous les acteurs de la région se sont mobilisés pour informer les entreprises via un Facebook live dans lequel le Dr Chantal MILLE a porté les premiers conseils de la santé au travail.

Plus de 200 000 connectés au Facebook Live.



WEBINAIRES COVID-19

Mai

Mai 2020

3 WEBINAIRES SUR LA COVID-19 EN LIEN AVEC NOS PARTENAIRES ENTREPRISE ET CITÉ (2), LES EXPERTS COMPTABLES

Dès le mois de mai, nos équipes intervenaient pour décrypter le virus et donner les premiers conseils aux entreprises pour protéger leurs salariés.

Les 3 rencontres ont affiché complet (*entre 60 et 75 personnes à chaque séance*).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Juin 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL : PRÉ-LANCEMENT DE LA 1^{ÈRE} PLATEFORME E-SANTÉ TRAVAIL

En amont de son Assemblée Générale, retransmis en live sur Youtube, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a présenté en avant-première la plateforme e-santé travail avec ses équipes.

Une centaine d'entreprises présentes.

Juin



CAMPAGNES GRAND PUBLIC

Sept à décembre 2020

2 CAMPAGNES DIGITALES GRAND PUBLIC

En lien avec le Dr Alban MARQUIS, l'équipe communication a lancé une websérie pour aborder la COVID-19 autrement. La première saison traitait des cas contacts et la 2nde concernait le télétravail.



Sept-Déc



VISITE OFFICIELLE

Juillet 2020

VISITE DE BENOÎT POTTERIE, DÉPUTÉ DU PAS-DE-CALAIS, AU CENTRE DE SAINT-OMER

Monsieur Benoit Potterie, Député du Pas-de-Calais, a visité le centre de Saint-Omer en présence de Damien Vandorpe, Directeur Général et de Martial Bouton, Directeur Développement des Centres Santé-Travail. L'occasion pour l'équipe de Saint-Omer de présenter nos activités de prévention.

Juillet



JURIDIQUE

Novembre 2020

WEBINAIRE JURIDIQUE : SALARIÉS VULNÉRABLES, ON FAIT LE POINT

Plus de 200 entreprises ont participé à ce webinaire.

Novembre



RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL

Septembre 2020

4 WEBINAIRES POUR ILLUSTRER LA PRÉVENTION EN ACTIONS - 24 SEPT

Les équipes de PÔLE SANTE TRAVAIL ont proposé 4 webinaires autour des thématiques suivantes :

- Maintien dans l'emploi : prévenir, repérer, agir
- Télétravail : une période de confinement qui interroge l'organisation du travail ?
- Salariés vulnérables : nouvelle donne pour les employeurs ?
- J'ai un cas contact ou cas positif au sein de mon entreprise : que faire ?

Plus de 420 entreprises ont participé à ces rencontres.

Septembre



COMITÉ DE DIRECTION

2^{ème} semestre 2020

Nous avons accueilli deux nouveaux directeurs :
Gwénaél DEMY, Directeur des Systèmes d'Information
François DEPOORTÈRE, Directeur Opérationnel

Sept-Déc



LES ENJEUX DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL, ACTEUR DE LA SANTÉ GLOBALE

*PÔLE SANTÉ TRAVAIL se
transforme pour mieux
accompagner les mutations ...*



FOCUS SUR L'APPLICATION CARING ROUTINE

En 2020, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL lancent l'application mobile Caring Routine by Job de Vie.

Chaque jour, l'application propose 5 idées pour développer sa Care attitude et inventer sa prévention santé bien-être facile et agréable à vivre.

A ce jour, 500 caring routines ont été publiées. L'application est disponible sur Google Play et App Store



Plus de
20
Infolettres envoyées

3
Magazines

Plus de
130
Entreprises « grands comptes »
abonnées papier soit plus de
50% du fichier



Lancement de la première plateforme e-santé en France : un outil innovant au service du projet stratégique JOB DE VIE



Pour déployer l'approche JOB DE VIE au plus grand nombre, PÔLE SANTÉ TRAVAIL lance la première plateforme e-santé travail.

D'intérêt collectif et individuel, cette plateforme répond aux attentes et aux besoins des salariés suivis en matière de santé travail et santé bien-être au travail et via le travail.

Une nouvelle offre de services qui dépasse la notion de risque pour travailler sur une approche par vulnérabilité, permettant de prendre en compte l'individu dans sa globalité.

L'objectif majeur de ce projet est de déployer largement une

culture de prévention et de renforcer le dispositif relationnel avec les salariés dans un contexte d'espacement des visites réglementaires.

Notre ambition : positionner la santé au travail comme la référence légitime en matière d'information de prévention et diffuser cette culture à nos publics et plus largement aux écoles, aux apprentis, aux auto-entrepreneurs, etc.

Pédagogique, didactique, ludique, cette plateforme unique en France est un espace d'informations, d'échanges, de témoignages et d'accompagnement pour informer, sensibiliser, transmettre, éduquer, sur la prévention au travail comme dans la vie.

Plus qu'un site web, cet outil permet de :

- Se tester sur ses vulnérabilités,
- Bénéficier de contenus personnalisés et adaptés,
- Accéder à une plateforme de

contenus pour prendre soin de soi (tutos, vidéos, ...),

- Mettre en place des routines pour progresser dans le «care»,
- Disposer de supports d'information et de prévention,
- Profiter de témoignages, de conseils d'experts,
- Revoir de l'information en continu sur ses vulnérabilités

Ce projet, initié en janvier 2020, nous a permis de travailler :

- Le positionnement de la plateforme,
- La roue des vulnérabilités : critères, quotation des vulnérabilités, motorisation,
- La production de contenus,
- La poursuite des infolettres,
- L'application mobile caring routine,
- Un nouveau blog,
- La diffusion des magazines Job de Vie par saison.

UN PLAN DE FORMATION AMBITIEUX POUR LES SALARIÉS DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL

66

Stages organisés

22 815

Heures de formation
dispensées

166

Sessions organisées

1 238

Stagiaires

UN SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
TOUJOURS PLUS INCLUSIF

96/100 : l'indice Egalité professionnelle
femme-homme de PÔLE SANTÉ TRAVAIL en
2020

7% : le taux d'emploi des
travailleurs handicapés

RH
Innovations managériales, nouveaux modes de travail,
e-learning ...

LES RH, AU CŒUR D'UNE AN- NÉE DE TRANSITION

En 2020, les activités du service Ressources Humaines ont été fortement marquées par la gestion de la crise sanitaire, nécessitant adaptabilité, agilité et transformation. Au cœur des actions, les équipes ont accompagné :

- La mise en place d'un télétravail imposé à 100%

Télétravail total lors du 1^{er} confinement, les équipes RH ont accompagné par la suite une organisation hybride : accompagnement des managers, accompagnement technologique (infrastructures et matériels informatiques), accompagnement ergonomique (participation aux frais d'équipements à domicile), accompagnement individuel.

- Le renforcement du dialogue social avec les instances et les managers
- Le dispositif d'activité partielle, la garde d'enfants...

Au-delà de ces actions spécifiques, le service a poursuivi :

- Les recrutements pour renforcer les équipes pluridisciplinaires
- La politique d'évolution interne

ÉVOLUTION, INNOVATION, ANTICIPATION : PÔLE SANTÉ TRAVAIL MISE SUR LA FORMATION

La crise sanitaire a accéléré l'évolution des pratiques au sein du service formation. Les formations en distanciel ont prioritairement été appliquées dans le domaine juridique et logiciels métiers, puis adaptées au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs.

Le plan de développement des compétences 2020 intègre la vision exprimée par la direction « Construire ensemble la santé au travail de demain » en accompagnant le déploiement du projet de service. Ce plan a la vocation d'être un outil pour accompagner et réussir l'organisation du travail en équipe et un outil de développement des compétences de chacun des salariés. Chaque collaborateur PÔLE SANTÉ TRAVAIL trouve dans ce plan les clés de son parcours pédagogique.

Outil stratégique au service de la transformation de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, la formation se développe avec la construction de « Mooc », supports mobiles et nomades, consultables partout et par tous. Objectif : chaque nouveau collaborateur, dès son arrivée à PÔLE SANTÉ TRAVAIL, dispose des informations nécessaires à sa bonne intégration, à sa connaissance de l'entreprise, son organisation, sa culture, l'environnement général... À terme, ces supports permettront également de mettre à disposition de l'ensemble des collaborateurs l'actualité juridique et sociale en temps réel, informations indispensables dans l'exercice de leurs fonctions.

Le service formation s'investit également dans le processus d'amélioration continue de la labellisation Amexist, en optimisant l'organisation des formations, la traçabilité de leur mise en place jusqu'à leur évaluation. Il favorise la bonne information des salariés sur leur droit à la formation et au DPC (Développement Professionnel Continu).

La numérisation des dossiers médicaux santé travail : cap vers le zéro papier !

Année 2020

Véritable point saillant de cette année 2020, la numérisation des dossiers médicaux de PÔLE SANTÉ TRAVAIL a largement démarré.

La numérisation des dossiers médicaux individuels des salariés s'inscrit dans un large projet d'entreprise appelé « ZÉRO PAPIER » avec pour objectifs de :

- Faciliter la création et la transmission de nouveaux documents sans consommation de papier.

- Sécuriser l'accès et le stockage des documents numériques existants et nouvellement générés
- Augmenter l'efficacité organisationnelle en améliorant les moyens d'accès aux documents numériques nécessaires à l'activité.

Le projet de numérisation des dossiers médicaux papier concerne spécifiquement les

500 000 dossiers actifs papier stockés dans les 22 centres de santé du territoire.

En décembre 2020, 6 centres médicaux ont fini de numériser l'ensemble de leurs dossiers soit un total de **63 559** dossiers médicaux, représentant plus de 1,4 million de pages.

UN SALARIÉ DE NOTRE PARTENAIRE, TESSI À TOURCOING

DIGITAL

Coup d'accélérateur sur la transformation digitale de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Comme l'ensemble de ses adhérents, PÔLE SANTÉ TRAVAIL et ses équipes ont basculé en tout numérique dès le 1er confinement. Une évolution conduite avec réactivité et efficacité par les équipes de la Direction des Systèmes d'Information.

TÉLÉTRAVAIL, TÉLÉCONSULTATIONS,... LA DSI, ACTRICE DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Le télétravail a été privilégié au sein des équipes et facilité au travers du déploiement de :

- Solutions techniques de type TSE pour se connecter en sécurité au réseau interne PÔLE SANTÉ TRAVAIL depuis Internet
- **50** postes de travail portables auprès des équipes terrain
- **150** écrans au domicile des collaborateurs
- **300** téléphones portables

L'architecture réseau de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et l'interconnexion des 22 sites ont été améliorées au travers d'un changement du fournisseur Orange vers Linkt, permettant de doubler en moyenne la capacité réseau de chacun des sites.

D'autre part, les équipes DSI ont démarré au dernier trimestre 2020 une phase d'industrialisation de leurs méthodes de travail avec la mise en œuvre de la norme ITIL, qui sera effective en 2021. Un outil de gestion des incidents (JIRA) a été mis en place pour permettre l'enregistrement des incidents par les utilisateurs, et un suivi précis de leur traitement et des demandes.

En 2020, la crise sanitaire a nécessité d'implémenter des outils de téléconsultation afin de permettre aux équipes médicales de réaliser les consultations médicales à distance. Les outils Predice et Clickdoc ont été déployés auprès des équipes.

Par ailleurs, de nouvelles versions de l'outil Preventiel (éditeur Val Solutions) ont été mises en œuvre pour améliorer le confort d'utilisation des équipes.

L'implémentation de ces nouvelles versions a été accompagnée d'une action de formation technique de l'ensemble des équipes utilisatrices.



RSE

Démarche qualité et politique environnementale, enjeux d'avenir pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL

PÔLE SANTÉ TRAVAIL OBTIENT LE LABEL AMEXIST

Engagé dans une démarche qualité depuis 2019, PÔLE SANTÉ TRAVAIL obtient en 2020 le label AMEXIST. Créé par les services de santé au travail en partenariat avec l'AFNOR, le système de labellisation AMEXIST atteste que PÔLE SANTÉ TRAVAIL répond à l'ensemble des exigences du référentiel intégrant, ainsi, la Qualité dans l'ensemble de ses activités pour répondre aux besoins et aux attentes des adhérents et améliorer ses conditions de travail.

La démarche Qualité : mettre l'adhérent et le salarié au cœur des préoccupations de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Face aux mutations du monde du travail et aux nouveaux enjeux de la santé au travail, PÔLE SANTÉ TRAVAIL doit s'adapter en permanence.

La mise en place d'une démarche qualité permet de :

- Développer notre capacité d'écoute vis-à-vis de l'adhérent et de renforcer notre collaboration en matière de prévention,
- Adapter notre organisation au regard des besoins « du client » interne et externe
- Améliorer l'image de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et rendre le Service plus visible et attractif

Installer une culture d'amélioration continue dans nos activités pour mieux répondre aux nouveaux défis

Pour obtenir le label AMEXIST, nos équipes ont été mobilisées pour travailler sur :

- Des sujets en lien avec le métier : analyse des besoins des adhérents, le suivi de santé, tenue du dossier médical, déploiement des actions de prévention des risques professionnels, contribution

au maintien dans l'emploi, veille sanitaire, ...

- L'organisation de nos services supports : gestion des ressources humaines, gestion des projets, politique immobilière, management de la qualité, système d'information, développement durable, communication, ...

La démarche de progrès en santé est articulée autour d'un référentiel présentant

127 critères

21 chapitres

3 thématiques :

- Structuration de l'activité – Politiques du service – Moyens
- Organisation de la prise en charge
- Dynamique de l'amélioration continue)

2 niveaux d'évaluation :

- Niveau engagement
- Niveau de Labellisation

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fidèle à son histoire et à ses valeurs, PÔLE SANTÉ TRAVAIL souhaite développer et promouvoir des actions sur le développement durable avec son projet « Empreinte & Défi » lancé en janvier 2021, pour limiter notre impact environnemental. Dès 2020, plusieurs actions ont été mises en place afin de mettre PÔLE SANTÉ TRAVAIL en mouvement et contribuer collectivement à la protection durable de notre qualité de vie :

- Réalisation d'un bilan développement durable reprenant :

- La consommation énergétique qui permet de repérer les sites les plus consommateurs
- L'équité sociale et l'amélioration des conditions du travail : investissement immobilier, mise à disposition des EPI, l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail...
- La qualité environnementale : déchets plastiques, consommation du papier...
- La constitution d'un groupe de travail pour réfléchir à des actions d'amélioration
- L'établissement d'un plan d'actions
- La suppression du plastique a été opérée dès 2020 pour installer des fontaines d'eau, des gobelets en carton et des carafes en verre
- Une politique développement durable validée par le CODIR en novembre 2020. Le projet, baptisé « Empreinte & Défi », a été lancé en janvier 2021
- Un appel à candidatures envoyé pour former un groupe d'ambassadeurs
- Un état des lieux « gestion des déchets » dans les centres, le siège et les collectivités locales

Lumière sur ...

... Le nouveau centre de Tourcoing, lieu d'expérimentation de la démarche RSE de PÔLE SANTÉ TRAVAIL



Démarrés en juin 2019, les travaux du nouveau centre de Tourcoing, rue Raymond Poincaré, se sont achevés fin 2020. Sorti de terre au Pont Rompu, dans un quartier qui a fait l'objet d'un vaste plan de rénovation urbaine, le nouveau centre PÔLE SANTÉ TRAVAIL, qui fusionnera avec celui de Neuville-en-Ferrain, a ouvert le 15 mars 2021. Le nouveau bâtiment, plus adapté aux évolutions de nos pratiques, est également plus vertueux sur le plan environnemental. Bâtie sur 1 200 m² et 2 niveaux, la construction allie bois et matériaux composites, avec un côté en briques.

Le site comprend dix-huit cabinets médicaux ainsi que des salles où effectuer des examens de vue, d'audition et de souffle. Trente-cinq personnes y travaillent, dont douze médecins-conseils et cinq infirmières santé travail. C'est également le premier centre à avoir entièrement numérisé l'ensemble de ses dossiers.

- **2 500** entreprises adhérentes
- Dont **95%** de TPE et PME
- **28 600** salariés accompagnés

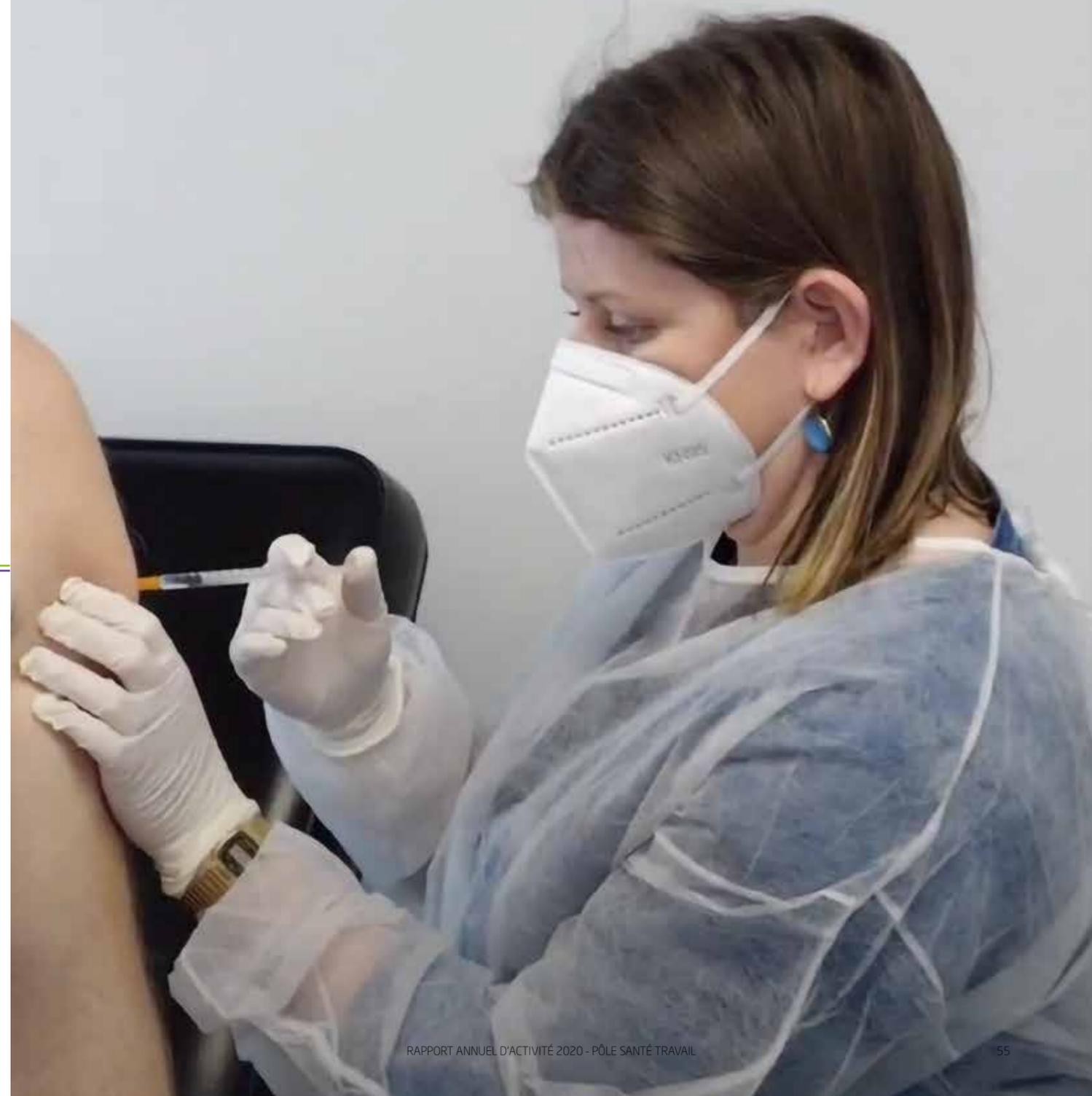
Sur un secteur comprenant : Tourcoing, Roncq, Neuville-en-Ferrain, Linselles, Bondues, Mouvaux et Wattrelos

PÔLE SANTÉ TRAVAIL S'INSCRIT RÉSOLUMENT DANS UN SCHÉMA DE COOPÉRATION AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES



COVID 19, SUITE ...

CONTRIBUTION ACTIVE DES ÉQUIPES DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL AUX CAMPAGNES DE VACCINATION EN 2021 ...





www.polesantetravail.fr

22 centres médicaux près de chez vous

RETROUVEZ-NOUS SUR :



Linkedin PÔLE SANTÉ TRAVAIL



Twitter (@PST_Nord)



Instagram (@pst_polette)



**PÔLE
SANTÉ
TRAVAIL**

Métropole Nord